FORMATION EN ENTREPRISE · 1 JOUR · ÉQUIPES RH ET MANAGERS

IA dans les métiers RH : cadrer les usages

Recrutement, compétences, formation, évaluation : l'IA est entrée dans les services RH, souvent sans cadre. Une journée pour savoir ce qui est permis, ce qui est à haut risque au sens du règlement européen, et comment superviser.

DURÉE	FORMAT	ÉVALUATION	TARIF	RÉFÉRENCE
1 jour · 6 h 45	Dans vos locaux ou à distance	Quiz et attestation	Sur devis	C2IF-IA-06

EN BREF

- Les usages RH de l'IA : tri de CV, rédaction d'offres, entretiens, évaluation, formation.
- Ceux que le règlement européen classe à haut risque, et ce que cela impose à partir du 2 décembre 2027.
- Le RGPD appliqué aux RH : information des candidats et des salariés, décision automatisée, CSE.
- Des règles de supervision humaine simples et tenables.

Objectifs pédagogiques

- Repérer les usages d'IA dans les processus RH, y compris chez vos prestataires
- Qualifier chaque usage au regard de l'AI Act et du RGPD
- Mettre en place une supervision humaine réelle et documentée
- Informer correctement candidats, salariés et CSE

Public concerné

- Directions et équipes des ressources humaines
- Managers qui recrutent et évaluent
- Responsables formation et développement des compétences

Prérequis. Aucun.

Programme détaillé

1 État des lieux

- Les usages réels dans vos processus RH et chez vos prestataires (sites d'emploi, outils de tri, entretiens vidéo).

2 Le cadre

- Les usages à haut risque du règlement européen, leurs obligations et leur calendrier.
- Le RGPD : base légale, information, décision automatisée, droits.

3 Superviser

- Ce qu'est une supervision humaine réelle, comment la documenter, comment contrôler un prestataire.

4 Décider

- Ce que l'on arrête, ce que l'on encadre, ce que l'on développe.
- Information des salariés et du CSE.
- Plan d'actions.

Les plus de cette formation

- Construite sur vos outils, vos documents et vos cas

- Des exercices et une fiche réflexes, pas un exposé
- Un formateur qui pratique ce qu'il enseigne : audit, RSSI externalisé, gouvernance de l'IA
- Adaptable en durée et en format, dans vos locaux ou à distance

Évaluation des acquis

- Questionnaire de positionnement avant la séance
- Quiz de fin de formation, corrigé en séance
- Attestation de formation remise à chaque participant
- Questionnaire de satisfaction à chaud

Ce qui est compris

- Les supports
- La grille d'usages RH et les règles de supervision
- Un modèle d'information des candidats et des salariés
- Une attestation de formation

Méthode et qualité

- Positionnement : questionnaire envoyé aux participants avant la séance, pour adapter les exemples et le niveau
- Pédagogie active : alternance d'apports courts, de démonstrations et d'exercices sur vos cas et vos outils ; supports remis
- Satisfaction : 94,5/100 de satisfaction globale des apprenants, plus de 360 professionnels formés depuis 2022
- Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap ; contactez-nous pour adapter les modalités
- Délai d'accès : en général deux à quatre semaines après la validation du devis

Tarification et inscription

Dans votre entreprise, ou à distance : sur devis, pour un groupe (douze participants au plus par groupe). Le tarif dépend du format, de la durée retenue et du nombre de participants ; le devis précise le programme adapté à votre contexte.

Renseignements et devis : contact@c2if.com · 06 59 12 51 36 · c2if.com

Formation dispensée par C2IF, organisme de formation déclaré sous le numéro 75331474233. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Le financement dépend de votre OPCO et du montage retenu.

Formateur : Nicolas Mariage, auditeur de certification ISO/IEC 27001, formateur Platine PECB 2024, 2025 et 2026, certifié ISO/IEC 42001 Lead Implementer. Séverine Mariage intervient sur le volet ressources humaines.